

Parcours d'accès au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture pour les titulaires du diplôme d'Ambulancier (référentiel 2006)

Blocs de compétences	Compétences	Parcours de formation		Modalités d'évaluation du bloc de compétences
		Modules de formation	Période en milieu professionnel	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 147 h	Durée allégée : 17 semaines comprenant 3 périodes en milieu professionnel de 5, 5 et 7 semaines ➔ Permettant d'explorer les missions 1, 2 et 3 : Mission 1 : Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	1bis - Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe	Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale 28 h		
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque 21 h		
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne Module allégé : 35 h	➔ Portant sur l'ensemble des blocs de compétences : Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation des compétences en milieu professionnel
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement Module allégé : 141 h		Pas d'évaluation
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Equivalence		
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage Module allégé : 21 h		Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée

professionnels et des apprenants	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21 h	Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques ➔ Au moins une période clinique doit être effectuée auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.	Evaluation des compétences en milieu professionnel	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés Module allégé : 21 h		Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel	
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins				
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations Module allégé : 14 h			Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques Module allégé : 49 h			

La production d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 en cours de validité est obligatoire pour valider le bloc 2.

Ce parcours comporte **1170 heures de formation théorique et clinique**, se répartissant en **575 heures de formation théorique** et **595 heures (17 semaines) de formation clinique**.

Structure de la formation théorique :

• Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35 h (dans les trois premiers mois de la formation)
• Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 h (réparties tout au long de la formation)
• Travaux personnels guidés (TPG)	35 h (réparties au sein des différents modules)
• Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 h
• Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale	28 h
• Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	21 h
• Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne	35 h
• Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	141 h
• Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	21 h

• Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h
• Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	21 h
• Module 9. – Traitement des informations	14 h
• Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	49 h

Structure de la formation clinique :

Trois périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :

- Période A de 5 semaines
- Période B de 5 semaines
- Période C de 7 semaines

Dans le cadre de la **formation par la voie de l'apprentissage**, ces périodes sont effectuées au sein ou en dehors de la structure employeur et sont complétées par un exercice en milieu professionnel, dont l'objet est également de développer les compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5 semaines	Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes : - Prise en soins d'enfants présentant une altération de leur état de santé physique et/ou mentale, soit stabilisée, soit en phase aiguë - Prise en soins d'enfants dans leur vie quotidienne	Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions : Mission 1 : Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes. ➔ Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➔ Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➔ Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ➔ Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ➔ Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
B	5 semaines			
C	7 semaines			

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.

Contenu de la formation théorique :

En fonction de l'évolution technologique, sociétale et sanitaire, le contenu des modules de formation doit être actualisé en continu par les instituts de formation.

Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Compétences	Modules de formation
1 - Accompagner l'enfant et son entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de l'enfant et de son entourage 2. Evaluer l'autonomie, les capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant en lien avec son développement et ses potentialités 3. Identifier et évaluer les besoins de l'enfant en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention 4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne 5. Mobiliser les ressources de l'enfant dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, l'entourage, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses apprentissages et ses acquis 6. Adapter, en fonction de chaque situation, la communication avec l'enfant, l'entourage, les aidants et les autres professionnels pendant les activités 7. Repérer les interactions de l'enfant avec son entourage et les réponses apportées par les adultes de référence 8. Associer, accompagner et conforter les parents dans leur rôle Critères d'évaluation : 1 - Pertinence de l'analyse de la situation de l'enfant 2 – Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne 3 – Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement 4 – Pertinence dans l'accompagnement de l'entourage	Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Objectifs de formation - Identifier le rôle de l'auxiliaire de puériculture dans les situations de soins de la vie quotidienne - Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de l'enfant et de son entourage - Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation et de l'analyse de la situation Eléments de contenu • Raisonnement clinique : recherche des informations, évaluation de l'autonomie, des capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant en lien avec son développement et ses potentialités, de ses besoins. • L'évaluation de la situation et des besoins de l'enfant et de son entourage : - Statut juridique de l'enfant et de sa famille ; les droits et devoirs des parents ; la filiation, le nom ; l'autorité parentale ; les droits des enfants. - Politique sociale, familiale et d'accueil de jeunes enfants : la protection maternelle et infantile ; l'aide sociale à l'enfance ; les prestations familiales ; l'action sociale en faveur des familles ; les différents modes d'accueil des jeunes enfants ; la politique du handicap. - Grandes étapes du développement de l'enfant : la vie intra-utérine ; les premières semaines de la vie ; la première année de la vie ; les deuxième et troisième années de la vie ; de 3 ans à 6 ans ; de 6 ans à l'adolescence ; l'adolescence ; les conditions favorables au développement de l'enfant. - Développement de l'enfant : le développement somatique de l'enfance jusqu'à l'adolescence ; le développement psychomoteur de l'enfant ; le développement psychologique de l'enfance jusqu'à l'adolescence. - Suivi du développement de l'enfant de la naissance à l'adolescence : les mesures des paramètres de croissance ; l'observation du développement psychomoteur et affectif ; l'observation du développement somatique ; l'observation des habitudes de l'enfant ; repérage d'anomalies et alerte. - Environnement de l'enfant : l'histoire de l'enfance ; le groupe familial, les groupes sociaux ; l'environnement culturel : religions, rites, habitudes, valeurs, coutumes... ; la place de l'enfant dans les différentes cultures ; l'évolution des différents types de familles ; la légitimité professionnelle et respect des valeurs et culture ; l'influence de l'environnement sur le développement de l'enfant. - L'autonomie : les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique) ; autonomie et droits des patients ; dépendance, déficience et handicap.

- Handicap : la définition des principaux types de handicap chez l'enfant : moteur, sensoriel, mental ; le dépistage des handicaps ; l'approche psychologique du handicap ; les répercussions du handicap : aspects physiques, psychologiques et sociaux ; l'intégration de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire ; politique vis-à-vis de l'enfant en situation de handicap.
- **La santé** : santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine ; le système de santé français, le parcours de soins et la promotion de l'allaitement maternel.
- **Les principales situations de vie** :
 - Autour de la naissance : notions de génétique ; la conception, grossesse ; l'accouchement, suites de couches ; l'accueil et soins du nouveau-né en salle de travail ; le nouveau-né et les relations avec son entourage ; les potentialités sensorielles et émotionnelles du nouveau-né ; l'accueil et organisation du séjour en maternité ; l'adaptation du nouveau-né à la vie extra utérine ; les situations particulières, naissance d'un enfant en situation de handicap.
 - L'enfant, l'adolescent : grandes étapes du développement physique, psychique et psycho-affectif.
 - Fin de vie : aspects culturels de la mort ; notions législatives et réglementaires.
- **Rôle de l'auxiliaire de puériculture** auprès d'un enfant dans les principales situations de vie, y compris auprès d'un enfant en situation de handicap, ou atteint d'une pathologie mentale notamment de troubles du neuro développement et du spectre autistique.
- **La réalisation des soins de la vie quotidienne : réalisation, évaluation et réajustement** (approche théorique et pratique) :
 - La conception du soin : définition des soins de la vie quotidienne ; l'état de santé stable et constant, distinction avec les soins en situation aigüe.
 - L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet de l'enfant et de sa famille.
 - La relation pendant les soins.
 - La réalisation des soins de la vie quotidienne :
 - Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques.
 - Les soins d'hygiène corporelle.
 - Installation de l'enfant : l'habillage pour garantir le confort de l'enfant ; l'organisation de l'espace et de l'environnement pour faciliter l'autonomie et garantir la sécurité.
 - Equilibre et l'hygiène alimentaire : la préparation et la conservation des biberons et des repas ; la mise en place des conditions favorables à la prise des biberons ; l'accompagnement de l'allaitement ; les préparations pour nourrisson et la diversification alimentaire ; la mise en place des conditions favorables à la prise des repas : stimulation de l'enfant pour développer ses goûts, ses potentialités... ; le nettoyage et la stérilisation du matériel ainsi que les divers mode d'administration et mode de conservation du lait maternel
 - Sommeil : l'installation de l'enfant pour le repos et le sommeil en assurant sa sécurité et son confort ; la mise en place des conditions favorables à l'endormissement : atmosphère calme, lutte contre les nuisances, aération de la chambre.
 - Elimination : les changes adaptés au développement de l'enfant ; l'installation de l'enfant pour permettre l'élimination urinaire et fécale ; la mise en place des conditions favorables à la maîtrise des sphincters.
 - Qualité et sécurité des soins : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur, prévention des risques durant le soin, protocoles et procédures, ...

	• L'accompagnement des parents : - Parentalité : le passage de la conjugalité à la parentalité ; la naissance du sentiment paternel, du sentiment maternel ; l'attachement, la séparation, l'individuation ; le rôle des parents dans le développement de l'enfant ; la coopération de l'auxiliaire de puériculture avec les parents. - Soutien à la parentalité : attitude permettant la rencontre et l'échange ; recherche de l'adhésion des parents ; encouragement des initiatives d'activités et de soins des parents ; organisation des temps d'accueil, d'échange d'informations ; valorisation de l'enfant ; attitude respectueuse et sécurisante visant l'autonomie des parents ; valorisation des compétences parentales. Recommandations pédagogiques : Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités et soins de la vie quotidienne de l'enfant. L'apprentissage de l'analyse de situation permet d'identifier et de hiérarchiser les besoins, les ressources et les potentialités de l'enfant et de proposer des activités adaptées. Le rôle et la place de l'auxiliaire de puériculture dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle. Les différents lieux d'exercice sont abordés : établissements d'accueil du jeune enfant, établissement hospitalier, établissements médico-sociaux, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.
1bis- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe 1. Rechercher et analyser les informations sur les besoins, les potentiels et les centres d'intérêts de l'enfant ou du groupe 2. Identifier les activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe et à leurs besoins pour favoriser leur développement, leur autonomie et leur socialisation 3. Planifier, prioriser et organiser les activités, identifier et préparer les moyens nécessaires 4. Identifier et réaliser les aménagements de l'espace nécessaires à la réalisation des activités dans le respect du confort et des règles d'hygiène et de sécurité 5. Mettre en œuvre les activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale 6. Proposer et faciliter la participation de l'enfant ou du groupe à l'activité et prendre en compte les réactions, choix et expressions 7. Ajuster les activités et la communication en fonction des réactions et de l'expression de l'enfant ou du groupe et des apprentissages réalisés, en lien avec les autres professionnels Critères d'évaluation : 1 – Pertinence des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale proposées	Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale Objectif de formation - Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe Éléments de contenu • Les activités personnalisées d'éveil, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale : réalisation, évaluation et réajustement - Principes éducatifs : les principaux courants pédagogiques appliqués chez l'enfant ; l'indépendance et l'autonomie ; la socialisation ; la sur et sous-stimulation ; les différents domaines d'activités et la place des jeux et jouets dans le développement de l'enfant de la naissance à l'adolescence. - Activités selon le potentiel de l'enfant : le choix du jeu/de l'activité ; la valorisation de l'enfant, le développement de son autonomie et de sa socialisation ; l'aménagement de son espace de vie ; l'organisation de jeux et d'activités ; le maintien du jeu dans tous les soins et activités de la vie quotidienne ; les critères de qualité et les normes de sécurité des jeux et des équipements ; place de l'éveil artistique et culturel dans le développement de l'enfant. - Evaluation et réajustement. Recommandations pédagogiques : L'apprentissage de l'analyse de situation permet d'identifier et de hiérarchiser les besoins, les ressources et les potentialités de l'enfant et de proposer des activités adaptées. Le rôle et la place de l'auxiliaire de puériculture dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle.

2 – Qualité de la mise en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale 3 – Pertinence de l'adaptation des activités en fonction de l'expression et du potentiel de l'enfant ou du groupe et de leurs réactions	Les différents lieux d'exercice sont abordés : établissements d'accueil du jeune enfant, établissement hospitalier, établissements médico-sociaux, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.
2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires 2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance pour l'enfant, ses fragilités ou vulnérabilités et alerter 3. Proposer des mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle 4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant Critères d'évaluation : 1 - Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités 2 – Repérage des situations à risque 3 – Pertinence des mesures de prévention proposées 4 – Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque Objectifs de formation - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et mettre en œuvre les actions de prévention adéquates - Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates - Evaluer ces actions et les réajuster Éléments de contenu • L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation - Les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte - La protection de l'enfance : la bientraitance ; les violences éducatives ordinaires ; la définition et les signes de maltraitance et de négligence ; les facteurs de risque et les situations qui induisent la maltraitance ; le dépistage et la prévention de la maltraitance ; la réglementation en vigueur ; le rôle de l'auxiliaire de puériculture face à une situation préoccupante et/ou à risque - La prévention : les accidents de la vie courante : les accidents domestiques, le syndrome du bébé secoué ; les risques liés à l'environnement ; les risques liés aux addictions (alcoolisation fœto-maternelle, alcoolisme parental, toxicomanie, tabagisme, addictions chez l'adolescent) Recommandations pédagogiques : Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités et soins de la vie quotidienne de l'enfant. Le rôle et la place de l'auxiliaire de puériculture dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle. Les différents lieux d'exercice sont abordés : établissements d'accueil du jeune enfant, établissement hospitalier, établissements médico-sociaux, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.
Modalités d'évaluation du bloc de compétences • Etude de situation • Evaluation des compétences en milieu professionnel Critères d'évaluation : 1 - Pertinence de l'analyse de la situation de l'enfant 2 – Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne 3 – Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement 4 – Pertinence dans l'accompagnement de l'entourage 5 – Pertinence des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale proposées	

- 6 – Qualité de la mise en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale
- 7 – Pertinence de l'adaptation des activités en fonction de l'expression et du potentiel de l'enfant ou du groupe et de leurs réactions
- 8 - Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités
- 9 – Repérage des situations à risque
- 10 – Pertinence des mesures de prévention proposées
- 11 – Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Compétences	Modules de formation
3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution 2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies 3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés 4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique 5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle 6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter Critères d'évaluation : 1 - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée 2 - Conformité des modalités de recueil des données 3 - Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne Objectifs de formation - Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de l'enfant et de sa mère - Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation - Relever et analyser une donnée par rapport à des normes et des valeurs repères, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude - Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin Éléments de contenu • Notions sur les pathologies prévalentes : Formation allégée sur cet axe - Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques. - Sémiologie et vocabulaire médical : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie. - Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de l'enfant : la maladie aiguë, la maladie chronique, les situations d'urgence, les situations de fin de vie, la souffrance, le deuil. - Anatomie, physiologie et pathologie des appareils et systèmes locomoteur, nerveux, tégumentaire, respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire, reproducteur, endocrinien. - La douleur chez l'enfant : les spécificités de la douleur chez l'enfant : nouveau-né, nourrisson, grand enfant... ; les manifestations aux différents âges et situations ; la prévention de la douleur ; la distraction pendant les soins. - Pathologies prévalentes de la mère et de l'enfant en santé mentale et psychiatrie. - Risques liés aux pathologies et conduites addictives de la mère : diabète gestationnel, alcoolisation fœto-maternelle, toxicomanie, ... - Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement • Evaluation de l'état clinique de l'enfant et de sa mère et des changements de cet état clinique : Formation allégée sur cet axe - Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies, changement de l'état clinique. - Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle. - Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant (mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire ; observation

	de la respiration, de la conscience ; recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...) , règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription. - Recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaire, lecture instantanée de la bilirubine par voie transcutanée. - Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations). - Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement. Recommandations pédagogiques : La formation est allégée compte tenu des notions acquises sur la sémilogie et le vocabulaire médicale, l'anatomie et la physiologie du corps humain, les situations pathologiques et les conséquences sur l'état clinique du patient, la mesure des paramètres vitaux et la démarche d'observation d'une situation. L'enseignement en anatomie et physiologie doit être suffisant pour appréhender le fonctionnement général du corps humain, et permettre une compréhension globale. Les connaissances concernant les pathologies prévalentes sont en lien avec les soins à réaliser. Les connaissances relatives aux paramètres vitaux doivent viser l'exactitude de leur mesure. L'identification des signes et des seuils d'alerte est approfondie et comprise en liaison avec les situations à risque. L'actualisation des recommandations en matière de règles d'hygiène, de sécurité et de confort est intégrée aux enseignements. Les conditions réglementaires du travail en collaboration avec l'infirmière, la puéricultrice ou la sage-femme, sont rappelées lors de l'apprentissage de chaque soin. L'apprentissage d'une dextérité manuelle ne doit pas faire oublier la prise en compte des besoins de l'enfant. La contribution de l'auxiliaire de puériculture au raisonnement clinique partagé est traitée. Les différents lieux d'exercice seront abordés : établissements d'accueil du jeune enfant, établissement hospitalier, établissements médico-sociaux, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) pourront être utilisés.
4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant 1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin 2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences 3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins 4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de l'enfant et en prévenant la douleur 5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation 6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation	Module 4- Mise en œuvre des soins adaptés à l'enfant, évaluation et réajustement Objectifs de formation - Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation - Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster Éléments de contenu • FGSU niveau 2 : allègement possible de 21 h si déjà acquis ; AFGSU de niveau 2 en cours de validité requise

7. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention Critères d'évaluation : 1 - Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser 2 – Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques 3 – Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation 4 –Analyse de la qualité du soin réalisé	• Notions de pharmacologie : - Les principales classes médicamenteuses, concept d'iatrogénie, modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme. - Notion sur l'oxygénothérapie. • Le nouveau-né prématuré : immaturités des différents systèmes et pathologies associées, soins spécifiques, soins de soutien au développement (ou soins de développement). • Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique) : - Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aigüe - Le rôle de l'AP dans les situations de soins aigües - Définition, identification de modification de l'état de santé, évaluation de la situation clinique durant le soin - Qualité et sécurité des soins réalisés en phase aigüe : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur - Prise en compte des interactions avec les différents acteurs - Recherche de la présence, de l'adhésion et de l'implication des parents lors des soins - La notion de parcours de soins - Réalisation des soins : ○ Adaptation des soins de la vie courante à l'état d'altération de la santé de l'enfant et installation de l'enfant dans une position confortable en lien avec sa pathologie ○ Surveillance du nouveau-né : adaptation à la vie extra-utérine ○ Surveillance de l'hypothermie et l'hyperthermie et mise en place d'actions adaptées ○ Collaboration avec l'IDE, l'IPDE et la sage-femme dans la réalisation de soins stériles ou non stériles ○ Adaptation de la communication à l'enfant durant le soin en fonction de son état de santé ○ Préparation de l'enfant en vue d'une intervention chirurgicale, d'un acte invasif ou d'un examen complémentaire ○ Préparation de l'environnement de l'enfant après une intervention, un acte invasif ou un examen complémentaire ○ Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie - Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage : ○ Surveillance de l'enfant porteur de dispositifs médicaux ou d'appareillages : enfant sous monitoring ; enfant porteur d'attelles, de plâtres, de tractions ; enfant porteur de drains ; enfant sous perfusions ; enfant en milieu stérile ; enfant ayant une alimentation entérale ; enfant sous oxygénothérapie ; enfant sous photothérapie ○ Surveillance des régimes alimentaires ○ Pose de bas de contention ○ Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre ○ Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination) ○ Réalisation d'aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire ○ Lavage oculaire et instillation de collyre - Aide aux soins réalisés par l'IDE et l'IPDE : ○ Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable ○ Surveillance, réalisation, renouvellement des pansements non médicamenteux ;
--	---

	○ Soins à l'enfant porteur d'entérostomie cicatrisée ○ Administration d'un aérosol non médicamenteux ○ Renouvellement de collecteur externe non stérile ; ○ Détection et réalisation des soins pour les parasitoses externes ○ Prévention et soins des escarres ○ Réalisation des soins de bouche non médicamenteux ○ Aide à la mobilisation ○ Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique ou de parole sur les thématiques de prévention infantile, de promotion de la santé ○ Soins post-mortem : toilette, habillage, identification. • Evaluation de la qualité des soins et réajustement des soins Recommandations pédagogiques La formation est allégée compte tenu des notions acquises sur les gestes adaptés à l'état du patient dans toute situation d'urgence. L'enseignement en anatomie et physiologie doit être suffisant pour appréhender le fonctionnement général du corps humain, et permettre une compréhension globale. Le rôle et la responsabilité de l'auxiliaire de puériculture dans l'aide à la prise des médicaments sont traités en lien avec la responsabilité de l'infirmier, de la puéricultrice et sage-femme. L'actualisation des recommandations en matière de règles d'hygiène, de sécurité et de confort est intégrée aux enseignements. Les différents lieux d'exercice seront abordés : établissements d'accueil du jeune enfant, établissement hospitalier, établissements médico-sociaux, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) pourront être utilisés.
Modalités d'évaluation du bloc de compétences • Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 • Evaluation des compétences en milieu professionnel Critères d'évaluation : 1 - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée 2 - Conformité des modalités de recueil des données 3 - Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent 4 - Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser 5 - Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques 6 - Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation 7 - Analyse de la qualité du soin réalisé NB : la production d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 en cours de validité est obligatoire pour valider ce bloc de compétences.	

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Compétences	Modules de formation
6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale 2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité 3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle 4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique 5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin 6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur Critères d'évaluation : 1 – Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle 2 – Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage 3 – Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage Objectifs de formation - Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles - Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation Eléments de contenu • Information et droits des patients : - Notions législatives et réglementaires ; - Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients ; - Le secret médical, le secret professionnel ; - Le consentement des patients ; - Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients ; - Le rôle de l'aide-soignant dans l'information du patient ; - La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes. • Les techniques de communication (approche théorique et pratique) : - Le jeu et l'animation ; - Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie ; - Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ; - Participation à la démarche éthique. • Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants : - Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social ; - Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ; - Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ... - Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie, démarche éthique. • Démarche d'information, d'éducation et de prévention : rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique. Recommandations pédagogiques La formation est allégée sur les techniques de communication et la relation à la personne soignée. Un travail approfondi et personnalisé est réalisé sur le comportement au travail et spécifiquement en relation avec les personnes soignées.

	Les situations de maltraitance ou présentant des difficultés dans la communication sont analysées. Le cadre réglementaire est actualisé. L'évaluation de l'initiation à une langue n'est pas nécessaire pour la validation du bloc de compétences. Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.
7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels 1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure 2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation 3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation 4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement 5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage 6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages Critères d'évaluation : 1- Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel 2- Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs Objectifs de formation - Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure - Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation Éléments de contenu • Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels - Transmission d'informations - Projet et objectifs de formation - Tutorat et accompagnement des personnes en formation - Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission - Evaluation des acquis Recommandations pédagogiques Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.
Modalités d'évaluation du bloc de compétences • Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée • Evaluation des compétences en milieu professionnel Critères d'évaluation : 1 – Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle 2 – Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage 3 – Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage 4 - Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel 5 - Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Compétences	Modules de formation
8- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques 2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques 3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission 4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets 5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité 6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention Critères d'évaluation : 1 – Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation 2 – Pertinence de l'analyse de l'application des règles: - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets 3 -Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés Objectifs de formation - Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées - Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins - Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile - Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures - Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées Éléments de contenu • Infection, désinfection et prévention des risques : Formation allégée sur cet axe - Prévention des risques liés à l'infection en milieu ordinaire et en milieu hospitalier : - o Notions sur l'antibiorésistance - Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier : - o Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement - o Commissions de vigilance - o Formalités de déclaration d'accident - o Rôle du comité d'hygiène et de sécurité • Règles, bonnes pratiques et recommandations : Formation allégée sur cet axe - Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) liées à l'hygiène et la santé environnementale - Les circuits des déchets à l'hôpital : - o Les différents types de déchets et de contenants - o Les obligations légales et réglementaires des établissements • Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels (approche théorique et pratique) : - Hygiène quotidienne de l'environnement du patient - Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade - Prévention des infections associées aux soins par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels - Isolement des patients : règles, précautions à respecter - Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais - Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel chirurgical divers et du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques. ; les opérations et le matériel en unité de stérilisation centrale
9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 1. Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences 2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter 3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins Critères d'évaluation : 1 – Pertinence du repérage et du traitement des anomalies 2 – Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés 3 - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	

	- Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec les soins aigus, en lien avec le transport des patients ; en lien avec le transport des produits et matériels (le chariot de soins ; le chariot de linge ; ...) - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels Recommandations pédagogiques L'évolution des connaissances liées à la santé environnementale est prise en compte. Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ... Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.
Modalités d'évaluation du bloc de compétences • Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel • Evaluation des compétences en milieu professionnel Critères d'évaluation : 1 – Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation 2 – Conformité de l'application des règles : ○ de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie ○ de traçabilité ○ liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets 3 - Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement 4 – Pertinence du repérage et du traitement des anomalies 5 – Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés 6 - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Compétences	Modules de formation
10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l’outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée 2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d’un soin ou d’une activité 3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle Critères d’évaluation : 1 – Fiabilité du recueil des données 2 - Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises 3 – Qualité des transmissions	Module 9. – Traitement des informations Objectifs de formation - Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies, - Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...) - Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d’un projet de soins ou de vie Éléments de contenu • Techniques de communication écrite • Traitement des informations Formation allégée sur cet axe - Dossier de soins : composition réglementation, responsabilité, modalités d’utilisation et logiciels dédiés. - Transmissions des données : fonction d’alerte, fonction de surveillance, fonction d’évaluation, analyse des situations et sélection des informations pertinentes Recommandations pédagogiques La formation est allégée sur la transmission des informations. Il s’agit essentiellement de contextualiser le traitement des informations au regard du métier d’auxiliaire de puériculture. Les différents lieux d’exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.
11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques 1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d’intervention 2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s’inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles 3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d’un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer 4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel 5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées 6. Apporter une contribution à l’évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques 7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d’amélioration et ses besoins en formation	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques Objectifs de formation - Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d’intervention - Organiser et prioriser son activité et l’activité d’un groupe de pairs et d’apprenants - Evaluer sa pratique, identifier les axes d’amélioration et ses besoins en formation - Identifier les événements indésirables et les non-conformités - Exercer son activité dans une démarche permanente d’autoévaluation et d’amélioration continue de la qualité de la prise en soins - Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Critères d'évaluation :

- 1 – Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs
- 2 - Pertinence de l'organisation de son activité
- 3 - Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques
- 4 - Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure
- 5 – Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle
- 6 - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation

Eléments de contenu

- **Travail en équipe pluri professionnelle : Formation allégée sur cet axe**
 - La définition de l'équipe de soins et les responsabilités de chaque acteur
 - La collaboration avec l'IDE et ses modalités dans les soins de la vie quotidienne et les soins aigus
 - Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté
 - Les outils de planification des soins
 - Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle
 - Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle
 - Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants
 - Projet de soins et projet de vie
 - Dispositif de coordination des prises en soins, réunions de travail institutionnels et réseaux de soins, groupes projets
 - Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences
- **Démarche qualité et gestion des risques :**
 - Certification des établissements de santé
 - Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluri professionnelle
 - Les indicateurs qualité : signification, utilisation
 - Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques
 - Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité
 - Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation
 - Les risques sanitaires
 - Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, ...

Recommandations pédagogiques

La formation est allégée sur le travail en équipe pluri professionnelle compte tenu des acquis sur l'organisation du travail au sein d'une équipe et les rôles, missions et responsabilités de différentes professions de santé.

La participation à des actions collectives contribuant à l'amélioration de la qualité des soins (type « chambre des erreurs », ...) est recherchée.

Des travaux de groupe avec des étudiants d'autres filières (par exemple, étude de cas en groupe) et la mutualisation des enseignements sont recherchés.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game,...) peuvent être utilisés.

Modalités d'évaluation du bloc de compétences

- Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

Critères d'évaluation :

- 1 – Fiabilité du recueil des données
- 2 - Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises
- 3 – Qualité des transmissions
- 4 – Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs
- 5 - Pertinence de l'organisation de son activité
- 6 - Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques
- 7 - Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure
- 8 – Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle
- 9 - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation

Dispositif d'accompagnement des apprenants

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention :

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) :	35h (dans les trois premiers mois de la formation)
Suivi pédagogique individualisé des apprenants :	7h (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG) :	35 h (réparties au sein des différents modules)

Dispositif d'accompagnement des apprenants	
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) Objectifs de formation - Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation Eléments de contenu - Modalités • Positionnement de l'apprenant en lien avec les attendus en termes d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques • Entretien avec l'apprenant à partir du positionnement : définition des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé • Accompagnement individualisé pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français • Mise en place, le cas échéant, de dispositifs complémentaires individuels pour renforcer les apprentissages dans un domaine, notamment la maîtrise du français ou de l'arithmétique • Accompagnement à l'explicitation, la formalisation du projet professionnel Recommandations pédagogiques : Ce module obligatoire pour tous les apprenants fait l'objet d'un projet spécifique du projet pédagogique. Les objectifs de ce module seront individualisés en fonction du positionnement au début de la formation. Ce module doit être organisé par l'équipe pédagogique mais peut faire appel à des formateurs spécialisés sur certaines problématiques, comme la maîtrise du français. Le suivi pédagogique prendra le relais de ce dispositif d'accompagnement.	
Suivi pédagogique individualisé des apprenants Objectifs de formation - Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation Eléments de contenu • Entretiens avec l'apprenant à partir des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé : points d'étape sur les acquis de l'apprenant et ses difficultés • Apport d'éléments complémentaires, le cas échéant, pour renforcer les acquis de l'apprenant Recommandations pédagogiques : Ce suivi prend le relais du module API.	

TPG (travaux personnels guidés)

Objectifs de formation

- Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions, ...

Éléments de contenu

- **Accompagnement individuel** du travail personnel pour les apprenants les plus en difficulté sur cet axe, à partir des objectifs définis en suivi pédagogique individualisé
- **Guidage collectif** du travail personnel : apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage, fixation d'objectifs
- **Apport de méthodes dans le domaine de l'expression orale et écrite et dans le domaine de l'analyse de l'information**, afin d'être capable de hiérarchiser et d'interpréter les informations

Recommandations pédagogiques :

Il s'agit d'un dispositif d'aide à la réussite qui doit être intégré dans le projet pédagogique de l'institut.

Ces TPG collectifs ou individuels peuvent s'appuyer sur des supports pédagogiques variés.

La durée de 35h peut être répartie au sein de différents modules.